

Lettre du représentant Laurent, en mission à Arras, qui transmet la relation de la fête célébrée à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, lors de la séance du 7 pluviôse an II (26 janvier 1794)

Claude Hilaire Laurent

Citer ce document / Cite this document :

Laurent Claude Hilaire. Lettre du représentant Laurent, en mission à Arras, qui transmet la relation de la fête célébrée à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, lors de la séance du 7 pluviôse an II (26 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 672;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36934_t2_0672_0000_13

Fichier pdf généré le 15/05/2023

de laurier, d'olivier et de myrte. Votre autorité sera le bon exemple que vous donnerez à la Société de l'observation des lois et de la pratique des vertus. Vos palais seront dans tous les cœurs, vos trésors, vos richesses seront notre estime et nos bénédictions. Enfin quand nous aurons arrosé de larmes vos corps inanimés, l'histoire présentera à l'admiration de la postérité dont vous aurez assuré le bonheur, le tableau fidèle de votre vie, des sentiments, des actions qui l'auront illustrée et la reconnaissance placera votre buste dans le Panthéon que le peuple français consacre aux pères de la patrie, aux bien-fauteurs du genre humain.

Délibéré unanimement... »

Ambr. MONTPELLIER (*présid.*), CAPMARTIN (*secrét.*), AYNARD (*secrét.*), C. SOUMET (*secrét.*).

28

Les administrateurs du directoire de district de Chaumont écrivent qu'ils ont expédié, pour la monnaie de Paris, 565 marcs d'argenterie, provenant des communes de leur arrondissement, qui, joints aux 856 marcs d'un précédent envoi, font 1,421 marcs, dont elles font avec plaisir offrande à la patrie; une quantité prodigieuse de cuivre est déposée, pour parvenir à sa destination, dès qu'elle leur sera connue (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2), renvoi à l'administration des domaines nationaux.

Les administrateurs du district de Chaumont instruisent le président de la Convention qu'ils viennent de faire passer à la monnaie 565 marcs d'argenterie. Une grande quantité de cuivre est dans leurs magasins. Dès qu'ils seront instruits du lieu du dépôt général des cuivres, ils y feront parvenir celui qu'ils possèdent. Ils attendent aussi que les Français qui habitent leurs districts ne soient plus employés aux charois militaires, pour faire transporter aux fonderies les cloches qu'ils destinent à être fondues en canon. Ils assurent qu'eux et les administrés de leur arrondissement feront tous les sacrifices pour le maintien de la liberté (3).

29

Lettre de Laurent, représentant du peuple, datée d'Arras du 4 pluviôse, au président de la Convention.

« Je te fais passer, dit-il, la relation de la fête qui a eu lieu en cette ville, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Capet, sous le glaive national. Tu voudras bien la faire insérer au bulletin de la Convention, en lui rappelant qu'au même moment où nous célébrons la mort des rois, nous entassons des grains, avec promptitude, pour faire vivre les défenseurs de la patrie » (4).

(1) P.V., XXX, 149. Mention dans *Mon.*, XIX, 312; *C. Eg.*, n° 527; *J. Fr.*, n° 490; *M.U.*, XXXVI, 126; *J. Sablier*, n° 1101.

(2) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl.).

(3) Débats, n° 494.

(4) P.V., XXX, 149. Lettre autographe de Laurent (C 292, pl. 936, p. 4). La relation de la fête manque.

Mention honorable, insertion au bulletin.

Le représentant du peuple Laurent écrit d'Arras le 4 pluviôse, et envoie la relation suivante de l'anniversaire de la mort de Capet, sous le glaive national. Au même moment où nous célébrons la mort des rois, dit-il, nous entassons des grains avec promptitude, pour faire vivre les défenseurs de la patrie.

Le 21 janvier (vieux style) est un jour mémorable dans les fastes de l'armée française; à cette époque l'édifice de la Révolution a été consolidé par la destruction du dernier des tyrans, qui avoient appesanti leur sceptre de fer sur les Français; et l'hommage le plus solennel a été rendu à l'égalité par le tranchant du fer qui a fait tomber la tête de Capet. Tout vrai républicain a dû solemniser l'anniversaire de cet événement, et la commune d'Arras n'est pas restée en arrière dans cette circonstance. Le Conseil général de cette commune a répondu aux vœux de ses concitoyens, en leur procurant l'occasion de signaler encore une fois leur aversion pour la royauté, et leur joie de ne plus être soumis au joug honteux qu'ils ont secoués. En conséquence, ce jourd'hui, 2 pluviôse, qui correspond avec le 21 janvier (v. s.), la cloche joyeuse a annoncé dès 7 heures du matin la solemnité du jour; il a été dressé sur la place de la liberté un édifice délabré et chancelant, sur lequel ont été placées les effigies de ces despotes coalisés qui réunissent en ce moment leurs perfides efforts contre la liberté française. L'effigie de Capet y étoit également placée. Il étoit tel qu'il a été après que le glaive national a tombé sur sa tête coupable. Les figures de ces monstres étoient toutes penchées, et sembloient indiquer qu'elles n'attendoient plus que le coup qui devoit les précipiter vers l'abîme. Celle de Capet étoit couchée, et indiquoit par là, qu'elle avoit déjà été frappée. Cet édifice étant ainsi disposé, et les citoyens étant rassemblés en grand nombre sur la place de la liberté, les autorités constituées, précédées d'une musique harmonieuse, s'y sont rendues, et, après avoir fait le tour de l'édifice, se sont rangés sur l'un des flancs de la place. Aussitôt le signal ayant été donné, le feu a été mis à deux pièces de canon; quatre détachemens d'infanterie sont sortis en même-temps des quatre rues qui se trouvent aux quatre angles de la place, et ont dirigé leur feu sur l'édifice. Un instant après, quatre détachemens de cavalerie ont paru, et ont fondu sur lui le sabre à la main. Bientôt les têtes et les membres des tyrans ont été dispersés aux acclamations du peuple; presque en même-temps des flammes vengeresses se sont manifestées, et ont consumé les restes impurs et avilis de ce monstrueux rassemblement. La joie la plus vive s'est alors manifestée; les cris de vive la République, vive la Liberté, vive la Convention nationale, vive la Montagne se sont fait entendre; la cloche joyeuse a sonné de nouveau; on a formé des danses autour du feu, et les citoyens ne l'ont quitté que pour se réunir dans le temple de la Raison, et y passer la soirée dans les plaisirs de la fraternité et de l'égalité » (1).

(1) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl.). Analyse dans AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 405. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 125; *C. Eg.*, n° 527.